



HABILITATION ELECTRIQUE B1/B1V B2/B2V BR/BC initiale ^{HABILIT}

Objectifs

Intervenir en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation conformément aux recommandations de la norme NF18510/A1. Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT et HT Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectués sur des ouvrages ou des installations électriques.
Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation.

Public Visé

Personnel électricien exécutant des travaux électriques en BT et/ou HT : exécution d'interventions générales, exécution de consignations.

Pré Requis

Maitrise écrite et orale du français. Posséder ses équipements de protection individuelle pour effectuer la partie pratique (chaussures de sécurité, tenue de travail, écran facial, gants isolants,...)

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode active permettant la participation du stagiaire. Mise en application pratique effectuée par chaque stagiaire. Remise d'un livret en fin de formation. Contrôle des connaissances par le formateur.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur avec 5 ans minimum d'expérience professionnelle

Parcours pédagogique

Pour chaque thème la nature des acquis est précisée en terme de savoirs (S) et savoir-faire(S-F)

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

Thèmes communs formation initiale : Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure(S) . Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels(S) (S-F). Zones d'environnement et leurs limites(S) (S-F). Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation(S) (S-F). Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention(S) (S-F). Surveillance des opérations(S) (S-F) Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée(S) (S-F). Equipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser(S) (S-F). Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser(S) (S-F). Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main,...) : risques et mise en œuvre(S) (S-F). Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques(S) (S-F) Note : Les thèmes de ce module doivent être développés différemment suivant le ou les domaines de tension considérés : BT et HTA, HTB. Thèmes spécifiques B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai, H1, H1V, H2, H2V, H2V Essai. Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage(S) Chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations(S) (S-F) Habilitations : symbole et limites(S) Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter(S) (S-F). Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification(S) . Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...(S) (S-F) Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation Instructions de sécurité pour essais (pour attribut « Essai»)(S) (S-F) Note : Les thèmes de ce module doivent être développés différemment suivant le domaine de tension considéré : BT, HTA, HTB. Thèmes spécifiques BR Intervention BT générale Limites des habilitations BR. Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation(S) . Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations) respect des consignes(S) (S-F). Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation(S) (S-F) Documents applicables lors d'une intervention :

Les clés de la Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93.13.13406.13

autorisation de travail, instructions de sécurité...(S) (S-F). Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter(S) (S-F). Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte(S) (S-F)
ENSEIGNEMENTS PRATIQUES :
Réalisés soit dans l'environnement des stagiaires (en intra) soit sur des installations pédagogiques.

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des compétences acquises par des exercices pratiques à la fin de chaque module.

Test pratique reprenant l'intégralité des modules étudiés en fin de formation.

A l'issue de la formation est remis un bilan stagiaire et une évaluation du format

Modalités d'Accessibilité

Nous nous tenons à disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités de mise en oeuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates.



Durée

21.00 Heures

3 Jours

Effectif

10